

Département de la  
Haute-Loire

Arrondissement  
D'YSSINGEAUX

Communauté de  
Communes  
LOIRE SEMENE

DECISION N° 20231129\_P\_129  
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE  
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

**VU** le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

**VU** le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

**VU** la délibération n° 20230711\_D\_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

**Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de la Délinquance**

**Objet : Signature d'un contrat de cession avec « YES HIGH TECH » relatif à l'organisation d'un spectacle intitulé « Grand-mère va au Brésil » en faveur des enfants âgés de 3-5 ans des accueils de loisirs Pierre Royon, Les Galarés, Ilojeux.**

N° 20231129\_P\_127

**Décide**

De signer un contrat de cession avec :

**OBJET**

**YES HIGH TECH**  
20 Rue Saint Joseph  
42000 Saint-Etienne

Pour l'organisation d'un spectacle intitulé « Grand-mère va au Brésil » en faveur des enfants âgés de 3-5 ans des accueils de Loisirs Pierre Royon, Ilojeux et les Galarés.

**Dates :** Le Mercredi 6 Décembre 2023

**Durée:** 2h00

**Lieu :** Accueil de loisirs Pierre Royon Saint Just Malmont

**Montant :** 381.86€

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
Ou sous-préfecture  
Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 29 novembre 2023

Le Président,

Frédéric GIROUD



AR Prefecture

043-244301131-20231129-20231129\_P\_127-AU  
Reçu le 01/12/2023